



Commission des champs de bataille nationaux

Rapport sur le rendement

Pour la période se terminant
le 31 mars 1998

Canada

Présentation amélioré des rapports au Parlement

Document pilote

Le Budget des dépenses du gouvernement du Canada est divisé en plusieurs parties. Commençant par un aperçu des dépenses totales du gouvernement dans la Partie I, les documents deviennent de plus en plus détaillés. Dans la Partie II, les dépenses sont décrites selon les ministères, les organismes et les programmes. Cette partie renferme aussi le libellé proposé des conditions qui s'appliquent aux pouvoirs de dépenser qu'on demande au Parlement d'accorder.

Le *Rapport sur les plans et les priorités* fournit des détails supplémentaires sur chacun des ministères ainsi que sur leurs programmes qui sont principalement axés sur une planification plus stratégique et les renseignements sur les résultats escomptés.

Le *Rapport sur le rendement* met l'accent sur la responsabilisation basée sur les résultats en indiquant les réalisations en fonction des prévisions de rendement et les engagements à l'endroit des résultats qui sont exposés dans le *Rapport sur les plans et les priorités*.

©Ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada — 1998

En vente au Canada chez votre libraire local ou par la poste auprès des

Éditions du gouvernement du Canada – TPSGC

Ottawa, Canada K1A 0S9

N° de catalogue BT31-4/49-1998

ISBN 0-660-60715-8



Avant-propos

Le 24 avril 1997, la Chambre des communes a adopté une motion afin de répartir, dans le cadre d'un projet pilote, le document antérieurement désigné comme la *Partie III du Budget principal des dépenses* pour chaque ministère ou organisme en deux documents, soit le *Rapport sur les plans et les priorités* et le *Rapport ministériel sur le rendement*.

Cette décision découle des engagements pris par le gouvernement d'améliorer l'information fournie au Parlement sur la gestion des dépenses. Cette démarche vise à mieux cibler les résultats, à rendre plus transparente l'information fournie et à moderniser la préparation de cette information.

Cette année, le rapport d'automne sur le rendement comprend 80 rapports ministériels sur le rendement ainsi que le rapport du gouvernement intitulé *Une gestion axée sur les résultats*.

Ce *Rapport ministériel sur le rendement*, qui couvre la période se terminant le 31 mars 1998, porte sur une responsabilisation axée sur les résultats en signalant les réalisations par rapport aux attentes en matière de rendement et aux engagements en matière de résultats énoncés dans la *Partie III du Budget principal des dépenses* ou le projet pilote de *Rapport sur les plans et priorités* pour 1997-1998. Les principaux engagements en matière de résultats pour l'ensemble des ministères et organismes sont aussi inclus dans *Une gestion axée sur les résultats*.

Il faut, dans le contexte d'une gestion axée sur les résultats, préciser les résultats de programme prévus, élaborer des indicateurs pertinents pour démontrer le rendement, perfectionner la capacité de générer de l'information et soumettre un rapport équilibré sur les réalisations. Gérer en fonction des résultats et en rendre compte nécessitent un travail soutenu dans toute l'administration fédérale.

Le gouvernement continue de perfectionner et de mettre au point tant la gestion que la communication des résultats. Le perfectionnement découle de l'expérience acquise, les utilisateurs fournissant au fur et à mesure des précisions sur leurs besoins en information. Les rapports sur le rendement et leur utilisation continueront de faire l'objet d'un suivi pour s'assurer qu'ils répondent aux besoins actuels et en évolution du Parlement.

Ce rapport peut être consulté par voie électronique sur le site Internet du Secrétariat du Conseil du Trésor à l'adresse suivante : <http://www.tbs-sct.gc.ca/tb/fkey.html>

Les observations ou les questions peuvent être adressées au gestionnaire du site Internet du SCT ou à l'organisme suivant :

Secteur de la planification, du rendement et des rapports
Secrétariat du Conseil du Trésor
L'Esplanade Laurier
Ottawa (Ontario) Canada
K1A 0R5
Téléphone : (613) 957-7042
Télécopieur : (613) 957-7044

COMMISSION DES CHAMPS DE BATAILLE NATIONAUX

Rapport de rendement

**Pour la période
se terminant le
31 mars 1998**

HONORABLE SHEILA COPPS, P.C., DÉPUTÉE
MINISTRE DU PATRIMOINE CANADIEN

TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ	5
Tableau des principaux engagements en matière de résultats.....	6
PARTIE 1 : Messages	
Message de la ministre du Patrimoine canadien	7
Message du président de la Commission des champs de bataille nationaux	8
PARTIE 11 : Aperçu du ministère	
Mandat, vision et mission.....	9
Cadre de fonctionnement.....	10
• Objectifs	14
• Priorités stratégiques	14
• Défis.....	15
Organisation de la Commission des champs de bataille nationaux	15
• Description des secteurs d'activités.....	15
• Concordance avec l'ancienne structure.....	17
PARTIE 111 : Rendement du ministère	
Attentes en matière de rendement	19
Réalisations en matière de rendement	20
PARTIE 1V : Rendement financier	
Aperçu du rendement financier	25
Sommaire des crédits approuvés.....	26
Comparaison des dépenses totales prévues et des dépenses réelles	27
Concordance entre l'ancienne et la nouvelle structure	27
Besoins en ressources par organisation et secteur d'activités	28
Recettes à valoir sur le crédit.....	29
Recettes à valoir sur le Trésor	29
Paiements législatifs	30

Paiements de transfert	30
Dépenses en immobilisations par secteur d'activités.....	30
Projets d'immobilisations.....	31
État des grands projets de l'État	31
Prêts, investissements et avances.....	31
Sommaires financiers concernant le fonds renouvelable.....	31
Passif éventuel.....	31

PARTIE V : Groupement des rapports

Rapports annuels prévus par la Loi	33
--	----

PARTIE V1 : Autres renseignements

Personnes ressources	35
Lois appliquées et règlements connexes	35

Résumé

Le rapport de la Commission des champs de bataille nationaux pour la période se terminant au 31 mars 1998 se situe à un point charnière à plusieurs égards. Il résume une période qui a vu croître l'achalandage sur les plaines, se terminer une entente financière de premier plan avec la Ville de Québec et l'aménagement de la Maison de la découverte des plaines d'Abraham. Sur le plan financier, le programme de revenus de la Commission a atteint des niveaux jamais atteints mais la problématique financière à long-terme de l'organisme nécessitera encore quelques correctifs de façon à ce que le fonctionnement de base ne dépende pas trop des revenus c'est-à-dire d'éléments incontrôlables comme l'utilisation des services et la fréquentation du site.

Plus que jamais cependant, la Commission des champs de bataille nationaux a répondu aux priorités du gouvernement, notamment en ce qui concerne le renforcement de l'unité canadienne et l'intérêt pour la jeunesse, en multipliant les activités éducatives et de loisirs sur le parc des Champs-de-Bataille.

Tableau des principaux engagements en matière de résultats

Commission des champs de bataille nationaux

pour fournir aux Canadiens et aux Canadiennes	qui se manifeste par:	réalisation signalée dans:
la conservation et la mise en valeur des Champs-de-Bataille de Québec et de ses environs		page 20, partie III
un des plus beaux parcs au monde	le respect du plan d'aménagement et son embellissement par des aménagements horticoles	page 21, partie III
la jouissance et l'utilisation en toute sécurité d'un parc à vocation historique et urbaine	la surveillance et l'entretien régulier du parc et de ses biens	page 21, partie III
la prestation d'activités et de services de qualité pour la sensibilisation aux richesses du territoire, son histoire et celle du pays	<p>les activités éducatives ou services dans les domaines historique, culturel, récréatif, naturel voire scientifique à une clientèle diversifiée</p> <p>les projets de partenariats financiers</p> <p>le maintien de l'accessibilité universelle aux sites et activités par l'imposition de frais minimes et la gratuité dans certains cas</p> <p>la satisfaction du public</p>	<p>page 21, partie III</p> <p>page 12, partie II</p> <p>page 21, partie III</p> <p>page 22, partie III</p>

Partie I : Messages

Message de la ministre du Patrimoine canadien

Message du président de la Commission des champs de bataille nationaux

La Commission des champs de bataille nationaux travaille depuis une dizaine d'années à donner une vie nouvelle au parc des Champs-de-Bataille sous sa responsabilité. Ces hauts lieux de notre histoire ne doivent pas être statiques, une nature morte de l'histoire qui est à la base de ce pays, mais un lieu vivant où le passé forge l'avenir.

Pour réaliser cet objectif fondamental, l'établissement public fédéral qu'est la Commission a réalisé de multiples investissements, a signé des ententes de partenariat, dont une de 2 400 000 \$ avec la Ville de Québec, et s'est rapprochée du milieu culturel, touristique et économique de la région de Québec.

Le bilan de cette décennie se mesure par une visibilité plus grande du gouvernement canadien, par une utilisation accrue du territoire et par une augmentation substantielle des visiteurs dont le nombre dépassera les 4 millions bientôt.

Un récent sondage nous apprend que le parc urbain constitué majoritairement par les sites des grandes batailles est l'objet d'un attachement sans précédent dans la région de Québec puisque 99% des répondants avouent l'avoir déjà fréquenté au moins une fois au cours des dix dernières années.

Le développement de programmes d'animation, destinés aux groupes scolaires et axés sur l'histoire du site et ses composantes physiques et naturelles, est un investissement de la Commission dans la jeunesse canadienne dont plus de 25 000 représentants ont bénéficié du programme l'an dernier. Afin d'élargir la clientèle et de mieux réaliser notre mandat, quelques gestes restent à poser, notamment la réalisation des expositions permanentes prévues dans la Maison de la découverte des plaines d'Abraham.

Également, la réalisation de nos objectifs passe par la consolidation à long-terme des crédits budgétaires de la Commission des champs de bataille nationaux.

Nonobstant cette contrainte, la Commission des champs de bataille nationaux peut déjà affirmer être prête pour les défis du deuxième millénaire. La Commission répondra d'ailleurs admirablement à plusieurs priorités du gouvernement en contribuant à l'organisation du premier Jamboree scout international d'hiver qui regroupera plus de 10 000 jeunes d'une centaine de pays pour célébrer le nouveau millénaire sur les plaines d'Abraham.

André Juneau
Président

Partie II : Aperçu du ministère

MANDAT, VISION ET MISSION

La Commission des champs de bataille nationaux tire son mandat de la Loi concernant les champs de bataille nationaux de Québec, 7-8 Édouard VII, chap. 57 et ses amendements, promulguée le 17 mars 1908.

La Commission est désignée comme un établissement public, elle est inscrite à l'annexe II de la Loi sur la gestion des finances publiques et est une composante du portefeuille du Ministre du Patrimoine canadien.

Le territoire administré par la Commission des champs de bataille comprend:

- ts les plaines d'Abraham site de la bataille de 1759 opposant Wolfe et Montcalm;
- ts le parc des Braves témoin de la bataille de Sainte-Foy en 1760;
- ts le parc Saint-Denis à l'est de la Citadelle de Québec surplombant le Cap-aux-Diamants;
- ts la Maison de la découverte des plaines d'Abraham sise sur l'avenue Wilfrid-Laurier;
- ts les voies de circulation limitrophes et une tour Martello dans la Ville de Québec;

La Commission a comme mandat :

d'acquérir et de conserver les grands Champs-de-Bataille historiques de Québec;

de les convertir en un parc national;

de préserver cet héritage historique du Canada pour les générations futures;

de les mettre en valeur afin que la population bénéficie de ses richesses.

VISION

Faire de ce parc historique un lieu de ressourcement national où tous les Canadiens et toutes les Canadiennes pourront s'identifier à l'histoire du Canada afin de mieux saisir sa réalité et contribuer au renforcement de l'unité canadienne.

MISSION

S'assurer que toutes les richesses culturelles, récréatives, naturelles et scientifiques du parc soient développées dans le meilleur intérêt des Canadiens et Canadiennes et que l'image du gouvernement canadien soit renforcée sans compromettre le caractère historique du site.

CADRE DE FONCTIONNEMENT

La Commission des champs de bataille nationaux est une agence du gouvernement canadien qui fait partie du portefeuille de la ministre du Patrimoine canadien. Elle fait rapport au parlement par le biais du ministre du Patrimoine canadien. La Commission est composée de sept commissaires nommés par le Conseil privé. De plus, sa loi constitutive autorise un représentant de la province de Québec et de l'Ontario à y siéger à titre de représentant des partenaires majeurs lors de la création de la Commission en 1908. Son siège social est situé au 390, avenue de Bernières, dans la ville de Québec sur le site des plaines d'Abraham.

La Commission subit les effets de divers facteurs qui sont susceptibles de compromettre la réalisation de sa mission et l'atteinte de ses objectifs :

- Sur le plan politique, la présence de cette institution fédérale au cœur de la capitale du Québec oblige la Commission à redoubler d'effort pour obtenir plus de visibilité dans le milieu en général et dans les médias en particulier.

- La nature même de nos activités fait qu'elles sont conditionnées par des facteurs économiques telle l'activité touristique régionale et par les facteurs météorologiques courants.
- Le vieillissement des infrastructures et de la population d'arbres requiert un nombre substantiellement plus élevé d'intervention et affecte considérablement les budgets d'entretien.
- La falaise, qui constitue la limite sud du territoire, nécessite des interventions majeures de consolidation afin d'assurer la sécurité des utilisateurs et du secteur limitrophe au pied de celle-ci.
- La nécessité de préserver des bâtiments historiques et de se conformer aux normes contemporaines, compte tenu de leur utilisation, requiert le développement d'une logistique plus complexe et plus coûteuse.

Bien implanté dans son milieu la Commission des champs de bataille nationaux multiplie les partenariats afin de réaliser son mandat :

Partenaires	Nature du partenariat et réalisations
Ville de Québec	Contribution financière à des projets d'immobilisations dans le cadre d'ententes bipartites Prêts de service Études par des professionnels de la ville Participation à des études à frais partagés
Ministère de la Défense nationale	Échanges de service Prêt d'aire de stationnement Entente sur la fourniture d'énergie
Bureau d'information du Canada	Financement d'outils de communication Financement d'activités populaires Commandites d'événements sur les plaines en support à la visibilité du gouvernement canadien
Les Amis des plaines d'Abraham	Protocole d'entente pour la gestion de stationnements et la vente de biens et services sur le site Prêts de locaux et d'équipement Organisation conjointe d'activités culturelles Financement conjoint d'activités d'animation
Ville de Sillery	Entente sur l'entretien de la côte Gilmour

Partenaires	Nature du partenariat et réalisations
Université Laval	Entente pour l'entretien du cadran solaire
Musée du Québec	Utilisation de locaux pour le centre d'interprétation Entente sur l'entretien paysager Collaborations diverses et forfaits pour la clientèle
Entreprises touristiques privées	Prêt de locaux et de matériel Ententes pour l'utilisation du territoire
Parcs Canada	Protocole d'entente pour l'utilisation du kiosque des gouverneurs

Il est également du mandat de la Commission des champs de bataille nationaux de mettre en valeur le site afin de projeter une image positive du gouvernement canadien dans la région de Québec, où est situé le parc des Champs-de-Bataille. En ouvrant son site à divers organismes du milieu elle contribue ainsi à réaliser cet objectif.

organismes	utilisation du site	prêt de locaux	prêt d'équipement	fourniture de services
Société nationale des Québécois et des Québécoises (Fête de la Saint-Jean)	ts	ts		
Comité de la Fête du Canada	ts	ts	ts	ts
Concours hippique de Québec	ts			
Carnaval de Québec	ts	ts	ts	
Fêtes de la Nouvelle-France	ts			

organismes	utilisation du site	prêt de locaux	prêt d'équipement	fourniture de services
Bureau du film de Québec et autres producteurs (26)	ts			
Société française de Québec	ts			ts
Ressources naturelles Canada	ts	ts	ts	ts
Jeux du Canada	ts			ts
Été irlandais	ts			ts
Coalition gais et lesbiennes (Québec)	ts	ts	ts	
Divers organismes de charité	ts			
Défense nationale (diverses activités militaires)	ts			ts

La liste qui précède ne fait état que des principaux événements, une trentaine d'autres activités sociales, sportives et culturelles ont aussi été tenues.

Objectifs

- la conservation du territoire;
- la mise en valeur des ressources historiques, culturelles, récréatives, naturelles et scientifiques;
- la prestation de services de qualité;
- la visibilité du gouvernement canadien;

Priorités stratégiques

- mettre en oeuvre la Maison de la découverte des plaines d'Abraham et développer des expositions et des activités d'animation;
- assurer l'entretien et la sécurité du territoire de façon satisfaisante;
- développer des partenariats avec d'autres niveaux de gouvernement ou avec le secteur privé;

Défis

- Assurer une présence de qualité et une visibilité élevée et positive du gouvernement canadien dans la capitale du Québec;
- Améliorer le programme de revenus;
- Intégrer le fonctionnement de la Maison de la découverte aux activités régulières de la Commission;
- Créer de nouveaux partenariats pour améliorer les services à la clientèle.

ORGANISATION DE LA COMMISSION DES CHAMPS DE BATAILLE NATIONAUX

L'organisation de la Commission des champs de bataille nationaux se présente en trois activités et sept sous-activités:

la conservation regroupe les services suivants:

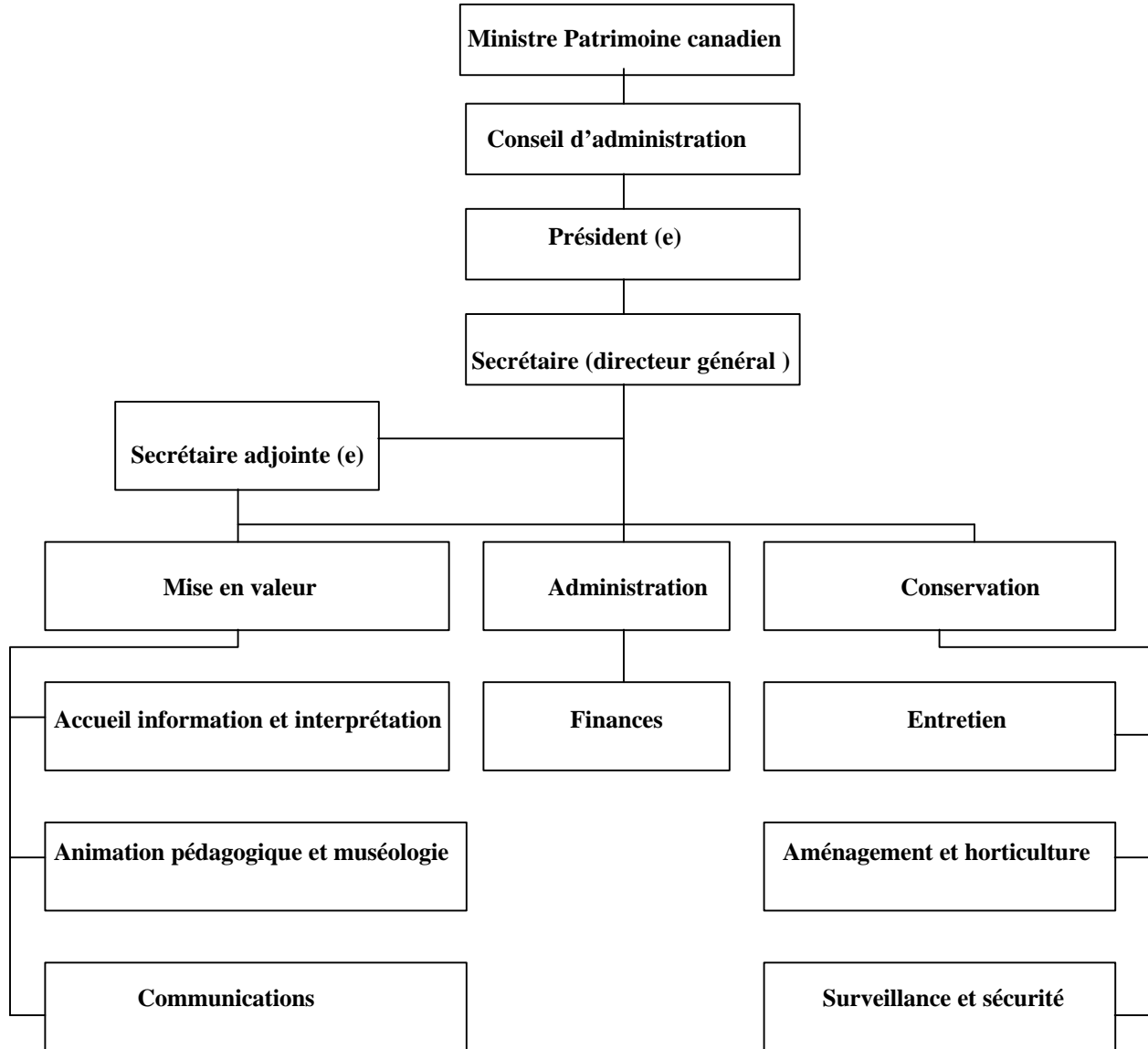
- l'entretien qui voit à l'entretien du site, de son mobilier, de ses bâtiments et de ses infrastructures, à assurer un environnement sûr et stable, à atténuer l'usure et la détérioration et à retarder ou à prévenir les dommages;
- l'aménagement qui s'occupe des activités d'aménagement paysager, d'horticulture et d'arboriculture;
- la surveillance et la sécurité qui voit au respect des règlements concernant la paix et le bon ordre ainsi que ceux relatifs à la circulation et au stationnement, à la sécurité des usagers du site et à la surveillance des lieux et propriétés de la Commission;

la mise en valeur regroupe les services suivants:

- l'accueil et l'information qui voit à l'accueil des visiteurs, des usagers du parc et des organismes tenant des activités sur le site et s'occupe de l'information au public et des réservations;
- l'animation pédagogique qui s'occupe des activités d'animation à caractère éducatif pour la clientèle scolaire, de terrains de jeux et du grand public;
- la communication qui voit à la promotion des activités et des services et assure la visibilité de la Commission et du gouvernement canadien;

l'administration regroupe la direction et les services administratifs et financiers.

ORGANIGRAMME DE LA CCBN



Concordance avec l'ancienne structure

Afin de mieux atteindre ses objectifs et de surmonter les défis qui lui font face, la Commission a modifié sa structure de la façon suivante:

ajout de la sous-activité «communication»

division de la sous-activité «aménagement et entretien» en deux sous-activités autonomes «aménagement» et «entretien»

Partie III : Rendement du ministère

Attentes en matière de rendement :

Conséquence des objectifs de la Commission énoncés précédemment, les attentes en matière de rendement peuvent se résumer ainsi:

a) le service aux Canadiens

- réaliser le projet de la Maison de la découverte des plaines d'Abraham;
- assurer la conservation, l'entretien et la sécurité du territoire au même niveau de qualité que les années précédentes;
- maintenir le même niveau de services au public et l'améliorer lorsque possible;
- faire connaître le site, son histoire et celle d'une importante page de l'histoire du Canada;
- favoriser l'apprentissage et la découverte par les expositions et l'animation;
- développer davantage le sentiment d'appartenance et de fierté de la population à l'égard de ce parc et partant de l'identité canadienne;

b) le rendement interne :

- augmenter la fréquentation de ses services;
- développer un programme d'animation pour la clientèle des aînés;
- assurer de nouveau une programmation d'activités permettant l'expression culturelle et artistique;
- développer un programme de communication afin d'assurer plus de visibilité pour le gouvernement canadien et la Commission;
- réaliser quelques projets de mise en valeur notamment la signalisation touristique et l'amélioration des entrées du parc;
- générer des revenus;

- créer des partenariats efficaces avec des entreprises et autres institutions gouvernementales;

Réalisations en matière de rendement

A l'aube de son quatre-vingt-dixième anniversaire d'existence, la Commission des champs de bataille nationaux est fière de ses réalisations des dernières années malgré le contexte financier difficile et a réussi à maintenir et à améliorer les services aux Canadiens et Canadiennes.

Tous les services de la Commission ont été mis à contribution afin de réaliser sa mission de:

s'assurer que toutes les richesses culturelles, récréatives, naturelles et scientifiques du parc soient développées dans le meilleur intérêt des Canadiens et Canadiennes et que l'image du gouvernement canadien soit renforcée sans compromettre le caractère historique du site.

Le parc des Champs-de-Bataille sous son égide est devenu un lieu historique et de ressourcement, un élément prestigieux de la présence du gouvernement canadien et un parc de plus en plus accessible pour les Canadiens et Canadiennes de tout âge.

En faisant un rappel des grands objectifs de la Commission, on obtient le constat suivant:

◆ La conservation et la mise en valeur des Champs-de-Bataille de Québec et de ses environs

La conservation d'un site historique de cette qualité dépasse le simple fait d'assurer son entretien, ce qui est déjà considérable. Elle impose un respect des lieux qui se traduit notamment par un choix judicieux des événements et activités, par l'imposition de contraintes spécifiques et par une philosophie de gestion qui rejette au départ la génération de revenus comme seul facteur de décision.

Ce rôle est dévolu et exécuté magistralement par le conseil d'administration et la direction. La résultante est le maintien d'un parc historique prestigieux année après année après plus de 90 ans.

En ce qui concerne le volet de la mise en valeur, la Commission a su miser sur les partenariats dont, notamment, les ententes financières avec la Ville de Québec et les Amis des Plaines afin de procéder à des immobilisations stratégiques et de développer des activités culturelles plus nombreuses et plus visibles. Soulignons à titre d'exemple, l'implantation d'une piste de patin à roues

alignées qui attire plus de 200 000 adeptes annuellement et qui est devenu la référence de base dans ce domaine au Québec. En corollaire, cet investissement a contribué à augmenter les revenus de la Commission et le niveau des ventes de produits par les Amis des plaines.

◆ **Un des plus beaux parcs au monde**

Cette réalité est particulièrement celle des services d'aménagement et d'horticulture et de l'entretien. La caractéristique de la Commission dans ce domaine a été d'oser, oser modifier les plates-bandes florales et oser tester de nouvelles couleurs, de nouvelles espèces. Le résultat est impressionnant si on se fie par l'intérêt développé chez la population qui recherche nos espèces chez les paysagistes de la région, par de nombreux témoignages d'appréciation et par une fréquentation accrue des lieux. Récompense ultime, la Commission remportait le premier prix de la catégorie « collectivité canadienne » lors des dernières floralies internationales de Québec.

Complément à l'élégance florale du parc, le service d'entretien a refait la signalisation du parc de façon à assurer une visibilité accrue au gouvernement canadien mais dans un cadre parfaitement adapté aux exigences de qualité du parc.

◆ **La jouissance et l'utilisation en toute sécurité d'un parc à vocation historique et urbaine**

Discret et efficace, le service de sécurité du parc a su développer un mode d'action en complémentarité avec la nature des lieux. L'action coercitive est limitée et le dialogue est privilégié. La résultante de cette action est que le parc est demeuré un lieu sécuritaire où les Canadiens et Canadiennes de tout âge n'hésite pas à s'aventurer en toute sécurité.

◆ **La prestation d'activités et de service de qualité pour la sensibilisation aux richesses du territoire, son histoire et celle du pays**

Les ± 70 concerts annuels présentés au kiosque Edwin-Bélanger et l'importante augmentation de sa clientèle (60 %), les activités organisées par Les Amis des plaines sur le site ou en référence au site, une exposition d'aquarelles des plaines qui a réussi à drainer plus de 900 personnes en une journée et la popularité montante des réservations de groupe tel qu'en témoigne l'augmentation annuelle des réservations (25%) confirment l'intérêt grandissant pour le parc et son ouverture proportionnellement améliorée pour les Canadiens et Canadiennes. Par ailleurs, plus de 26 producteurs ont choisi les plaines d'Abraham comme toile de fond pour leurs films et vidéos, 51 organismes sans but lucratif du milieu ont utilisé le territoire pour leurs activités tandis que le programme d'animation accueillait ± 25 000 jeunes Canadiens et Canadiennes.

Le principe de l'accessibilité gratuite au site est maintenu. Toutefois, afin de réaliser notre objectif de générer des revenus et de maintenir la qualité des services malgré l'augmentation des coûts, 50 parcomètres ont été ajoutés au kiosque des Gouverneurs et 100 cases de stationnement sont maintenant exploitées à la Maison de la découverte. Également, la Commission a négocié un bail avec la Communauté urbaine de Québec pour la location d'un étage dans la Maison de la découverte, un revenu annuel supplémentaire de 97 123 \$ sur une période de 20 ans.

Le message des groupes utilisateurs du parc et des citoyens est généralement un message de satisfaction en regard de la qualité du parc, des activités offertes et des services reçus. Nous sommes conscients cependant du besoin d'améliorer les services pour les aînés, les personnes à mobilité réduite et les handicapés. Une étude interne basée sur les assistances aux diverses activités, aux étudiants fréquentant le programme d'animation et l'affluence des autocars de touristes nous amène à affirmer que le parc est fréquenté annuellement par ± 3 500 000 personnes.

Présentation des renseignements financiers

Organisme (en milliers de dollars)	Totaux
Champs-de-Bataille nationaux	6,393
	<i>8,224</i>
	8,224
<p>Nota : Les chiffres des dépenses prévues sont en caractères ordinaires. Les chiffres des autorisations totales sont en italiques. Les chiffres des dépenses réelles sont en caractères gras. Voir tableau no 3 pour les explications des écarts entre les dépenses prévues, les autorisations et les dépenses réelles de 1997-1998.</p>	

Autres points à noter sur le rendement

Le Comité mixte permanent d'examen de la réglementation, ayant pour mandat d'examiner les règlements en vigueur, a soulevé des interrogations sur l'aspect légal de certaines parties du Règlement concernant le parc des Champs-de-Bataille. Des mesures correctives seront prises pour régulariser la situation.

Préparation à l'an 2000

Aucune intervention spéciale n'est requise aux systèmes informatiques de la Commission en prévision de l'an 2000.

Partie IV : Rendement financier

Aperçu du rendement financier

Les tableaux financiers ci-dessous présentent le rendement financier de la Commission. Il est à noter qu'il n'y a pas d'écart entre les autorisations totales et les dépenses réelles. Quant à l'écart entre les dépenses prévues et les dépenses réelles, il s'explique par l'obtention de crédits budgétaires spéciaux pour la rénovation de l'édifice devant loger la Maison de la découverte des plaines d'Abraham ainsi que pour des travaux de consolidation d'une partie de la falaise au sud du territoire et pour des travaux sur les arbres dangereux du parc.

Tableaux financiers récapitulatifs

Tableau financier 1

Sommaire des crédits approuvés

Autorisations pour 1997-1998 - Partie II du Budget des dépenses				
Besoins financiers par autorisation (en milliers de dollars)				
Crédit		Dépenses prévues 1997-1998	Autorisations totales 1997-1998	Dépenses réelles 1997-1998
Commission des champs de bataille nationaux				
90	Dépenses du Programme	5,510	5,510	5,510
90 a	Dépenses du Programme		2,060	2,060
85	Virement Conseil du Trésor crédit 5		29	29
(L)	Dépenses au terme de l'alinéa 29.1 (1) de la Loi sur la gestion des finances publiques	700	442	442
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	183	183	183
Total pour le ministère		6,393	8,224	2,874
1. Budget des dépenses principal, budget des dépenses supplémentaire et autres autorisations.				

Tableau financier 2

Comparaison des dépenses totales prévues et des dépenses réelles

Dépenses prévues contre dépenses réelles par secteur d'activité (en milliers de dollars)									
Secteur d'activité	ETP	Fonction- nement	Immobi- lisations	Subven- tions et contribu- tions votées	Total provisoire Dépenses brutes votées	Subven- tions et contribu- tions prévues par la loi	Total Dépenses brutes	Moins : Recettes à valoir sur le crédit	Total Dépen- ses nettes
Conservation et mise en valeur	31,5	6,188	205		6,393		6,393		6,393
	<i>31,5</i>	<i>6,263</i>	<i>1,961</i>		<i>8,224</i>		<i>8,224</i>		<i>8,224</i>
	31,5	6,263	1,961		8,224		8,224		8,224
<hr/>									
Totaux	31,5	6,188	205		6,393		6,393		6,393
	<i>31,5</i>	<i>6,263</i>	<i>1,961</i>		<i>8,224</i>		<i>8,224</i>		<i>8,224</i>
	31,5	6,263	1,961		8,224		8,224		8,224
Autres recettes et dépenses									
Dépenses aux termes de l'alinéa 29,1 (1) de la Loi sur la gestion des finances publiques									(700)
									<i>(442)</i>
									(442)
Coût des services fournis par d'autres ministères									26
									<i>26</i>
									26
Coût net du programme									5,719
									<i>7,808</i>
									7,808
Nota : Les chiffres des dépenses prévues sont en caractères ordinaires. Les chiffres des autorisations totales sont en italiques. Les chiffres des dépenses réelles sont en caractères gras.									
Incluent les cotisations aux régimes d'avantages sociaux des employés.									

Tableau financier 3

Comparaison historique des dépenses totales prévues et des dépenses réelles

Dépenses prévues contre dépenses réelles par secteur d'activité (en milliers de dollars)					
	1995-1996	1996-1997	1997-1998	1997-1998	1997-1998
	Réelles	Réelles	Dépenses Prévues	Autorisations Totales	Réelles
Commission des champs de bataille nationaux	4,803	2,874	6,393	8,224	8,224
Total	4,803	2,874	6,393	8,224	8,224

Tableau financier 4

Concordance entre l'ancienne et la nouvelle structure

Ne s'applique pas à la Commission des champs de bataille nationaux

Tableau financier 5

Besoins en ressources par organisation et secteur d'activité

Comparaison des dépenses prévues de 1997-1998 et des autorisations totales aux dépenses réelles par organisation et secteur d'activité (en milliers de dollars)					
Secteurs d'activités					
Organisme	ETP	Conservation	Mise en valeur	Administration	Totaux
Champs-de-Bataille nationaux	31,5	1,117	1,047	4,229	6,393
	<i>31,5</i>	<i>1,139</i>	<i>2,840</i>	<i>4,245</i>	<i>8,224</i>
	31,5	1,139	2,840	4,245	8,224
TOTAUX	31,5	1,117	1,047	4,229	6,393
	<i>31,5</i>	<i>1,139</i>	<i>2,840</i>	<i>4,245</i>	<i>8,224</i>
	31,5	1,139	2,840	4,245	8,224
% du TOTAL		13.9	34.5	51.6	100,0

Nota : Les chiffres des dépenses prévues sont en caractères ordinaires.
 Les chiffres des autorisations totales sont en italiques.
 Les chiffres des dépenses réelles sont en caractères gras.
 Subvention tenant lieu d'impôt foncier 3,676,000\$.
 Incluent les cotisations aux régimes d'avantages sociaux des employés.

1. Budget spécial alloué de 2,060,000\$.
2. Crédit 5 virement Conseil du trésor 29,447\$.
3. Diminution des dépenses aux termes de l'alinéa 29,1 (1) de la Loi sur la gestion des finances publiques (257,738\$).

Tableau financier 6

Recettes à valoir sur le crédit

Ne s'applique pas à la Commission des champs de bataille nationaux

Tableau financier 7

Recettes à valoir sur le Trésor

Recettes à valoir sur le Trésor par secteur d'activité					
(en milliers de dollars)					
Secteur d'activité	1995-96 Réelles	1996-97 Réelles	1997-98	1997-98	1997-98 Réelles
			Dépenses Prévues	Autorisations Totales	
Produits de la vente de biens excédentaires de l'état	03				
Amendes et pénalités	16	18	36	36	36
Total des recettes non fiscales	19	18	36	36	36
<u>Article 29.1 de la Loi sur la gestion des finances publiques</u>					
-Stationnements :					
-Laurier	144	127	135	147	147
-Montcalm	013	032	045	043	043
-Sur les rues et Cap-aux-Diamants	060	079	100	099	099
-Maison de la découverte		037	145	075	075
-Droits d'entrées, de visites et de services :					
-Expositions : Centre d'interprétation, tours Martello 1&2	021	023	023	022	022
-Tours guidés en autobus	002	003	003	003	003
-Activités d'animation	005	010	015	015	015
-Utilisations diverses (sites, locaux)	009	032	083	038	038
-Location de locaux			151		
Total des recettes non fiscales	254	343	700	442	442
Total des recettes à valoir sur le Trésor	1,273	361	736	478	478

Tableau financier 8

Paiements législatifs

Ne s'applique pas à la Commission des champs de bataille nationaux

Tableau 9

Paiements de transfert

Ne s'applique pas à la Commission des champs de bataille nationaux

Tableau financier 10

Dépenses en immobilisations par secteur d'activité

Dépenses en immobilisations par secteur d'activité (en milliers de dollars)					
Secteur d'activité	1995-1996 Réelles	1996-1997 Réelles	1997-1998 Dépenses Prévues	1997-1998 Autorisations Totales	1997-1998 Réelles
Conservation et mise en valeur	175	722	205	1,961	1,961
Total des dépenses en immobilisations	175	722	205	1,961	1,961
En plus, un montant de 931 047 \$ en immobilisation à été financé par le compte de fiducie					

Tableau financier 11

Projets d'immobilisations

Ne s'applique pas à la Commission des champs de bataille nationaux

Tableau financier 12

État des grands projets de l'État

Ne s'applique pas à la Commission des champs de bataille nationaux

Tableau financier 13

Prêts, investissements et avances

Ne s'applique pas à la Commission des champs de bataille nationaux

Tableau financier 14

Sommaires financiers concernant le fonds renouvelable

Ne s'applique pas à la Commission des champs de bataille nationaux

Tableau financier 15

Passif éventuel

Ne s'applique pas à la Commission des champs de bataille nationaux

Partie V : Groupement des rapports

Rapports annuels prévus par la loi

Le présent Rapport ministériel sur le rendement de la Commission des champs de bataille nationaux tient lieu et place du rapport annuel prévu à sa Loi constitutive.

Toutefois, annuellement, le ministre dépose au Parlement le rapport sur l'accès à l'information et la protection des renseignements personnels.

Partie VI : Autres renseignements

Personnes ressources:

Michel Leullier, secrétaire de la Commission
Louise Germain, secrétaire adjointe
Gérard Boulianne, agent financier

Commission des champs de bataille nationaux
390 av. de Bernières
Québec (Québec)
G1R 2L7

Téléphone: (418) 648-3506
Télécopieur (418) 648-3638
Courrier électronique: ccbnadm@videotron.ca

Lois appliquées et règlements connexes

Loi concernant les champs de bataille nationaux de Québec, 1908, 7-8 Édouard VII, chap. 57 et amendements.

Règlement concernant le parc des Champs-de-Bataille nationaux, DORS/91-519, 5 septembre 1991.